



INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS CALUIRE JUNIORS

Liste des pièces à fournir

Aucune inscription ne sera faite sans la totalité des pièces sollicitées

Les familles dont les enfants ont déjà été inscrits au centre de loisirs de Caluire Juniors depuis septembre 2018 (mercredi ou petites vacances) ne devront fournir que le ou les planning(s) d'inscription (auprès des guichets familles de l'hôtel de ville ou sur le portail citoyen de la ville)

- ❑ Copie du Livret de famille (parents et enfants)
- ❑ En cas de séparation des parents, la dernière décision de justice,
- ❑ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Téléphone, quittance de loyer)
- ❑ Attestation d'assurance responsabilité civile (couvrant les activités scolaires et extra scolaires) du foyer en cours de validité
- ❑ Fiche de renseignement complétée indiquant les personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- ❑ En cas d'allergie sans contrat d'accueil individualisé (CAI) copie du certificat médical établi par un allergologue
- ❑ Attestation d'affiliation à la Caisse d'Allocations Familiales du foyer. Pour les non allocataires, copie de l'avis d'imposition 2018 du foyer sur les revenus 2017
- ❑ Fiche sanitaire (à compléter) pour chaque enfant
- ❑ Copie des pages vaccinations du carnet de santé de chaque enfant
- ❑ Planning d'inscription (1 par enfant)

Pour tout renseignement complémentaire :

Service SimpliCité

Tél : 04 78 98 88 00 – mail : simplicite@ville-caluire.fr